



DOSSIER DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

PARTIE 2

BMF, BEF, BEFF, BEPF

NOM : _____

PRENOM : _____

DIPLOME DEMANDE : _____

Partie réservée à l'administration (ne pas remplir)

Dossier reçu le : / /

Date du jury : / /

Informations complémentaires sur le suivi du dossier :

Cachet de la Ligue, nom et signature de la personne référente



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
PREAMBULE	3
DEMARCHE	4
NOTICE EXPLICATIVE	
LES ETAPES DE LA PROCEDURE DE VAE	5
L'ACCUEIL ET L'INFORMATION	5
LA RECEVABILITE DE VOTRE DOSSIER	5
LA VALIDATION DES ACQUIS DE VOTRE EXPERIENCE	5
AIDE A LA REDACTION	6
VOTRE IDENTITE	11
VOS MOTIVATIONS	12
L'ENTRETIEN	42
DECLARATION SUR L'HONNEUR	44
ANNEXE 1 : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES DU BMF	45
ANNEXE 2 : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES DU BEF	50
ANNEXE 3 : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES DU BEFF	55
ANNEXE 3 : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES DU BEPF	61
ADRESSES UTILES	69



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



PREAMBULE

Ce dossier de validation doit permettre au jury d'évaluer les connaissances, aptitudes et compétences que vous avez acquises au cours de votre expérience.

Il a été conçu pour le Brevet de Moniteur de Football (BMF), le Brevet d'Entraîneur de Football (BEF), le Brevet d'Entraîneur Formateur de Football (BEFF) et le Brevet d'Entraîneur Professionnel de Football (BEPF).

Pour vous aider dans la constitution de ce dossier, il est nécessaire de lire attentivement les conseils et les recommandations qui figurent dans les pages suivantes et consulter les référentiels du diplôme visé en annexes.

Toutes les informations demandées dans ce dossier sont nécessaires au travail d'évaluation du jury.

Le dossier est à retourner à l'IFF pour les demandes BEFF et BEPF. Les dossiers concernant les BMF et BEF sont à adresser à votre IR2F de résidence (voir coordonnées en annexe).

Pour rappel, les tarifs des différents dossiers :

Validation des acquis de l'expérience BMF	
Frais de dossier	100 €
Partie 1 : Analyse de la recevabilité	100 €
Partie 2 : Analyse de l'expérience	300 €

Validation des acquis de l'expérience BEF	
Frais de dossier	100 €
Partie 1 : Analyse de la recevabilité	100 €
Partie 2 : Analyse de l'expérience	800 €

Validation des acquis de l'expérience BEFF	
Frais de dossier	100 €
Partie 1 : Analyse de la recevabilité	100 €
Partie 2 : Analyse de l'expérience	2 100 €

Validation des acquis de l'expérience BEPF	
Frais de dossier	100 €
Partie 1 : Analyse de la recevabilité	100 €
Partie 2 : Analyse de l'expérience	2 800 €



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DEMARCHE

- Bien préciser son projet professionnel.
- Identifier dans son expérience les activités qui correspondent au référentiel d'activités du diplôme demandé.
- Analyser les expériences et démontrer qu'elles sont sources de compétences professionnelles en lien avec celles décrites dans le référentiel précité.
- Rédiger par écrit ces différentes expériences professionnelles, salariées, non salariées, bénévoles, syndicales, électorales, de sportif de haut niveau.
- Pour vous aider dans le renseignement de ce dossier, nous vous conseillons de vous assurer **le concours d'un (e) accompagnateur (rice)**. Pour toutes informations, vous adresser soit à l'IFF, soit à l'IR2F, selon la nature du diplôme demandé.



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



NOTICE EXPLICATIVE

LES ETAPES DE LA PROCEDURE DE VAE

Première phase

L'ACCUEIL ET L'INFORMATION

VOUS	VOTRE INTERLOCUTEUR
	L'INSTITUT DE FORMATION DU FOOTBALL (IFF) (pour le BEFF et le BEPF) ou LA LIGUE INSTITUT REGIONAL DE FORMATION DU FOOTBALL (IR2F) DE VOTRE LIEU DE RESIDENCE (pour le BMF ou le BEF)
Vous demandez un dossier.	Vous remet ou vous adresse un dossier.

Deuxième phase

LA RECEVABILITE DE VOTRE DOSSIER

VOUS	VOTRE INTERLOCUTEUR
	L'IFF ou L'IR2F
Vous adressez en deux exemplaires la première partie de votre dossier à l'IFF ou L'IR2F de votre lieu de résidence.	Examine votre dossier et vous notifie un avis de recevabilité dans un délai de deux mois après l'accusé de réception .

Troisième phase

LA VALIDATION DES ACQUIS DE VOTRE EXPERIENCE

VOUS	VOTRE INTERLOCUTEUR
Vous adressez deux exemplaires de la deuxième partie de votre dossier de validation avant le 31 janvier de chaque année .	LA LIGUE INSTITUT REGIONAL DE FORMATION DU FOOTBALL ou l'IFF
	Vous adresse une convocation pour un entretien. Vous adresse une convocation si nécessaire, et à la demande du jury , pour une mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée.
	Vous notifie la décision du jury qui peut : - vous attribuer le diplôme - ne pas vous attribuer le diplôme - vous attribuer une partie du diplôme ; cette certification partielle est valable à vie .



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



AIDE A LA REDACTION

Comment remplir votre partie 2 du dossier de validation VAE consacrée à la description et à l'analyse de votre expérience ?

La seconde partie du dossier doit permettre au jury d'évaluer si vous avez acquis les compétences professionnelles en lien avec le référentiel d'activités du diplôme visé. Vous devez donc, pour chaque fonction du référentiel, décrire les activités, actions et tâches pratiquées au cours de vos expériences et analyser en quoi elles vous ont permis d'acquérir les compétences du diplôme.

Pour choisir dans votre expérience les activités à décrire, étudiez les référentiels du diplôme visé (voir annexes). Ces référentiels définissent le métier concerné, indiquent les compétences attendues et évaluées par le jury.

Parmi l'étendue de votre expérience, vous devrez être attentif aux choix des actions que vous décrierez et analyserez. Ces actions devront être réelles, concrètes, précises, variées et inscrites dans des contextes différents. Choisissez bien les actions dans lesquelles votre rôle, votre implication, votre intervention et votre activité professionnelle ont été significatifs.

VOS MOTIVATIONS

p. 12 du dossier

*Vous devez, dans le cadre prévu à cet effet, rédiger librement un écrit de **trois pages maximums** sur votre expérience afin que le jury puisse repérer les connaissances, aptitudes et compétences que vous avez acquises. Vous vous appuyerez sur des éléments significatifs de votre parcours (formations, expérience professionnelle, bénévolat ...) qui vous ont permis de développer des compétences en rapport direct avec le diplôme demandé et qui sont les racines de vos motivations.*

Cet écrit doit permettre d'éclairer le jury sur les raisons de votre démarche et de votre choix de diplôme par rapport à votre projet professionnel et/ou personnel.



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



ETAPE 1 : REPERTOIRE D'ACTIVITES

p. 15 du dossier

Pour la conformité de votre dossier de validation, les éléments ci-dessous sont exigés :

Si vous demandez le diplôme complet :

Pour chaque fonction (chaque UC du diplôme), vous choisirez deux activités à partir desquelles vous décrirez et analyserez les actions dont vous présumez qu'elles illustrent les compétences nécessaires à la réalisation de ces activités...

Exemple pour le BEF (3 fonctions) :

Fonction 1 (UC1) : *mettre en œuvre le projet sportif dans un club ou une structure de football au minimum de niveau régional (U15 à Seniors)*

- **Activité 1 : Participation au projet éducatif du club ou de la structure**
 - *Actions ...*

- **Activité 2 : Proposition d'un projet de formation**
 - *Actions...*

Si vous ne demandez pas le diplôme complet :

Les candidats doivent seulement répertorier les activités en lien avec les fonctions concernées par la ou les UC manquante(s).

- *Les informations relatives à vos expériences sont nécessaires au travail d'évaluation du jury.*
- *Présentez dans le tableau récapitulatif (p15), en commençant par l'expérience la plus récente, les emplois occupés ainsi que les activités bénévoles, volontaires, de sportif de haut niveau, de mandat syndical ou d'élu local à porter à la connaissance du jury.*



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



ETAPE 2 : DESCRIPTION ET ANALYSE

p. 16 du dossier

Cette deuxième étape constitue la partie la plus importante du dossier VAE. Elle doit permettre au jury d'évaluer si le candidat a bien acquis au travers de son expérience les compétences du diplôme visé.

Vous devez remplir, pour chaque fonction du diplôme visé, une fiche par activité comportant la description puis l'analyse détaillée des compétences associées aux actions et tâches réalisées.

Exemple pour le BEF : 3 fonctions (3UC – 2 activités par fonction à répertorier soit **6 fiches à formaliser**).

Recommandations :

Le jury, pour repérer vos acquis doit se référer à un document substantiel et argumenté. Aussi, votre écrit ne peut donc pas se limiter à une ou deux pages par activité choisie.

1. Description :

Dans le cadre réservé, le candidat décrit ses activités en étant complet et précis :

- Situez vos actions dans leur contexte (votre cadre institutionnel, votre position hiérarchique, la date, le lieu...) et définissez votre fonction exacte, le type de responsabilité exercée ;
- Insistez sur votre rôle et votre implication personnelle (utilisez le « je » qui permet de mieux vous évaluer en action) ;
- Précisez les objectifs que vous poursuivez à travers cette action et dites pourquoi et comment vous avez fixé ces objectifs, à partir de quels constats, de quelles situations, etc ;
- La description seule ne suffit pas. Il faut également expliquer comment et pourquoi vous agissez ainsi. Vous devez donc **décrire et analyser** vos pratiques.

2. Analyse :



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



Dans le cadre réservé, le candidat procède à l'analyse détaillée de ses activités en cherchant à démontrer en quoi elles ont pu lui permettre d'acquérir une ou plusieurs compétences du diplôme visé.

- Choisissez un mode de description chronologique, du début à la fin de l'action, sans oublier l'évaluation en lien avec vos objectifs ;
- Précisez quels sont vos outils et vos modalités d'évaluation. Argumentez vos choix en indiquant comment vous les avez utilisés et ce qu'ils vous ont permis de repérer et de proposer comme remédiations ;
- Situez les partenaires et acteurs engagés dans l'action : vous-même, vos collègues, votre hiérarchie, le public, etc. et l'intervention spécifique de chacun d'eux.
- Mesurez les écarts entre ce qui était prévu, ce qui a été réellement réalisé et ce qui pourrait être transféré
- Identifiez et explicitez les compétences mobilisées.

Nb : les indications ci-dessus ne sont pas exhaustives et ne constituent en aucun cas le plan de vos écrits.

Quelques points de vigilance

Évitez absolument les écueils que sont :

- La présentation de votre fiche de poste (fonctions et missions telles qu'elles vous ont été demandées par votre employeur ou votre statut de bénévole) sans en livrer votre interprétation, votre appropriation...
- Les fiches d'activités de séances ou de projets anonymes, les listes de tâches...
- La présentation des savoirs et autres modèles théoriques du métier, tels qu'on les trouve dans les cours et les manuels. Pour prendre un exemple, il ne faut surtout pas faire un cours de biomécanique en guise de description de la préparation d'un programme d'entraînement.

A l'inverse, si vous décrivez votre pratique concrète et précise de l'entraînement, il peut être utile ponctuellement de se référer à tel ou tel principe de biomécanique qui a guidé votre choix dans l'action. Si vous choisissez de joindre des documents écrits pour illustrer votre propos, veillez à ce qu'ils soient en lien direct avec l'action décrite, soit parce que vous les avez conçus, soit parce que vous avez contribué pleinement à leur réalisation (support d'information, réalisation personnelle...) mais il faut qu'on sache quel a été votre rôle. Ces documents doivent être clairement référencés dans l'écrit concerné et placés à la suite de celui-ci. Veillez à ne pas trop surcharger votre dossier par des annexes. Le jury trouvera vos compétences dans les analyses réflexives que vous aurez rédigées. Les annexes vidéos ne sont pas acceptées.

Votre dossier de validation doit être **paginé** et comporter un **sommaire**.

Il peut se présenter :

- Soit renseigné en vous conformant aux fiches proposées ;
- Soit personnalisé, tout en respectant les recommandations exposées ci-dessus.



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



SOMMAIRE (à compléter)

Introduction	Page à
Mon récit d'expérience (mes motivations)	Page à
Mon répertoire d'activités	Page à
Fiche 1 Intitulé de l'activité	Page à
Fiche 2 Intitulé de l'activité	Page à
Fiche 3 Intitulé de l'activité	Page à
Fiche 4 Intitulé de l'activité	Page à
Fiche 5 Intitulé de l'activité	Page à
Fiche 6 Intitulé de l'activité	Page à
Fiche 7 Intitulé de l'activité	Page à
Fiche 8 Intitulé de l'activité	Page à
Conclusion	Page à



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



VOTRE IDENTITE

Madame

Monsieur

(nom de naissance)

Nom d'époux(se)

Prénom(s)

Date de naissance

Nationalité

Adresse

Code postal

Ville

Tél. fixe

Tél. portable

Courriel :

VOTRE SITUATION ACTUELLE

Etes-vous : Salarié Travailleur indépendant Bénévole Demandeur d'emploi

Autre situation (précisez) :



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



VOS MOTIVATIONS



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



VOS MOTIVATIONS (SUITE)



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



VOS MOTIVATIONS (SUITE)



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



ETAPE 1 : REPERTOIRE D'ACTIVITES

PERIODE	DUREE (EN MOIS)	STATUT*	NOM ET OBJET PRINCIPAL DE LA STRUCTURE	EMPLOI ET FONCTIONS EXERCEES	ACTIVITES
De :					
A :					
De :					
A :					
De :					
A :					
De :					
A :					
De :					
A :					
De :					
A :					
De :					
A :					

- 1 : salarié
- 2 : travailleur indépendant, artisan, profession libérale
- 3 : volontaire
- 4 : sportif de haut niveau
- 5 : bénévole
- 6 : personne ayant exercé des responsabilités syndicales
- 7 : mandat électoral ou fonction électorale

Possibilité de photocopier cette fiche en autant d'exemplaires que vous en aurez besoin.



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DESCRIPTION ET ANALYSE

Fiche n°

1

Fonction :

Activité :

Présentation de l'entreprise ou de l'organisme dans lequel vous avez exercé cette activité

Nom et statut de l'entreprise

Adresse

Activité principale

Nombre de salariés

Pour une association, précisez :

Objet

Secteur d'activités

Nombre d'adhérents

Nombre de bénévoles dans les instances dirigeantes

Nombre total de bénévoles

Le type de public concerné par les activités de l'association

Le niveau d'intervention de l'association (local, départemental, régional, national, international – expliquez)



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



Décrivez l'activité choisie en expliquant notamment :

- Les actions/tâches engagées et les objectifs poursuivis
- Les interlocuteurs concernés (collègues, hiérarchie, clients, usagers, partenaires, bénévoles)
- Le type de responsabilité exercée
- Autres...

Description



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



Analysez l'activité choisie en développant notamment :

- *Votre engagement personnel dans l'activité, les actions et tâches effectuées*
- *Les moyens mis à votre disposition*
- *Les méthodes mises en œuvre*
- *Les difficultés rencontrées et les remédiations apportées*
- *Autres...*

Analyse



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DESCRIPTION ET ANALYSE

Fiche n° 2

Fonction :

Activité :

Présentation de l'entreprise ou de l'organisme dans lequel vous avez exercé cette activité

Nom et statut de l'entreprise

Adresse

Activité principale

Nombre de salariés

Pour une association, précisez :

Objet

Secteur d'activités

Nombre d'adhérents

Nombre de bénévoles dans les instances dirigeantes

Nombre total de bénévoles

Le type de public concerné par les activités de l'association

Le niveau d'intervention de l'association (local, départemental, régional, national, international – expliquez)



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



Décrivez l'activité choisie en expliquant notamment :

- *Les actions/tâches engagées et les objectifs poursuivis*
- *Les interlocuteurs concernés (collègues, hiérarchie, clients, usagers, partenaires, bénévoles)*
- *Le type de responsabilité exercée*
- *Autres...*

Description



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



Analysez l'activité choisie en développant notamment :

- *Votre engagement personnel dans l'activité, les actions et tâches effectuées*
- *Les moyens mis à votre disposition*
- *Les méthodes mises en œuvre*
- *Les difficultés rencontrées et les remédiations apportées*
- *Autres...*

Analyse



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE





VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DESCRIPTION ET ANALYSE

Fiche n° 3

Fonction :

Activité :

Présentation de l'entreprise ou de l'organisme dans lequel vous avez exercé cette activité

Nom et statut de l'entreprise

Adresse

Activité principale

Nombre de salariés

Pour une association, précisez :

Objet

Secteur d'activités

Nombre d'adhérents

Nombre de bénévoles dans les instances dirigeantes

Nombre total de bénévoles

Le type de public concerné par les activités de l'association

Le niveau d'intervention de l'association (local, départemental, régional, national, international – expliquez)



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



Décrivez l'activité choisie en expliquant notamment :

- Les actions/tâches engagées et les objectifs poursuivis
- Les interlocuteurs concernés (collègues, hiérarchie, clients, usagers, partenaires, bénévoles)
- Le type de responsabilité exercée
- Autres...

Description



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



Analysez l'activité choisie en développant notamment :

- *Votre engagement personnel dans l'activité, les actions et tâches effectuées*
- *Les moyens mis à votre disposition*
- *Les méthodes mises en œuvre*
- *Les difficultés rencontrées et les remédiations apportées*
- *Autres...*

Analyse



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DESCRIPTION ET ANALYSE

Fiche n° 4

Fonction :

Activité :

Présentation de l'entreprise ou de l'organisme dans lequel vous avez exercé cette activité

Nom et statut de l'entreprise

Adresse

Activité principale

Nombre de salariés

Pour une association, précisez :

Objet

Secteur d'activités

Nombre d'adhérents

Nombre de bénévoles dans les instances dirigeantes

Nombre total de bénévoles

Le type de public concerné par les activités de l'association

Le niveau d'intervention de l'association (local, départemental, régional, national, international – expliquez)



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



Décrivez l'activité choisie en expliquant notamment :

- Les actions/tâches engagées et les objectifs poursuivis
- Les interlocuteurs concernés (collègues, hiérarchie, clients, usagers, partenaires, bénévoles)
- Le type de responsabilité exercée
- Autres...

Description



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



Analysez l'activité choisie en développant notamment :

- *Votre engagement personnel dans l'activité, les actions et tâches effectuées*
- *Les moyens mis à votre disposition*
- *Les méthodes mises en œuvre*
- *Les difficultés rencontrées et les remédiations apportées*
- *Autres...*

Analyse



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE





VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DESCRIPTION ET ANALYSE

Fiche n° 5

Fonction :

Activité :

Présentation de l'entreprise ou de l'organisme dans lequel vous avez exercé cette activité

Nom et statut de l'entreprise

Adresse

Activité principale

Nombre de salariés

Pour une association, précisez :

Objet

Secteur d'activités

Nombre d'adhérents

Nombre de bénévoles dans les instances dirigeantes

Nombre total de bénévoles

Le type de public concerné par les activités de l'association

Le niveau d'intervention de l'association (local, départemental, régional, national, international – expliquez)



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



Décrivez l'activité choisie en expliquant notamment :

- *Les actions/tâches engagées et les objectifs poursuivis*
- *Les interlocuteurs concernés (collègues, hiérarchie, clients, usagers, partenaires, bénévoles)*
- *Le type de responsabilité exercée*
- *Autres...*

Description



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



Analysez l'activité choisie en développant notamment :

- *Votre engagement personnel dans l'activité, les actions et tâches effectuées*
- *Les moyens mis à votre disposition*
- *Les méthodes mises en œuvre*
- *Les difficultés rencontrées et les remédiations apportées*
- *Autres...*

Analyse



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DESCRIPTION ET ANALYSE

Fiche n° 6

Fonction :

Activité :

Présentation de l'entreprise ou de l'organisme dans lequel vous avez exercé cette activité

Nom et statut de l'entreprise

Adresse

Activité principale

Nombre de salariés

Pour une association, précisez :

Objet

Secteur d'activités

Nombre d'adhérents

Nombre de bénévoles dans les instances dirigeantes

Nombre total de bénévoles

Le type de public concerné par les activités de l'association

Le niveau d'intervention de l'association (local, départemental, régional, national, international – expliquez)



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



Décrivez l'activité choisie en expliquant notamment :

- *Les actions/tâches engagées et les objectifs poursuivis*
- *Les interlocuteurs concernés (collègues, hiérarchie, clients, usagers, partenaires, bénévoles)*
- *Le type de responsabilité exercée*
- *Autres...*

Description



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



Analysez l'activité choisie en développant notamment :

- *Votre engagement personnel dans l'activité, les actions et tâches effectuées*
- *Les moyens mis à votre disposition*
- *Les méthodes mises en œuvre*
- *Les difficultés rencontrées et les remédiations apportées*
- *Autres...*

Analyse



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DESCRIPTION ET ANALYSE

Fiche n° 7

Fonction :

Activité :

Présentation de l'entreprise ou de l'organisme dans lequel vous avez exercé cette activité

Nom et statut de l'entreprise

Adresse

Activité principale

Nombre de salariés

Pour une association, précisez :

Objet

Secteur d'activités

Nombre d'adhérents

Nombre de bénévoles dans les instances dirigeantes

Nombre total de bénévoles

Le type de public concerné par les activités de l'association

Le niveau d'intervention de l'association (local, départemental, régional, national, international – expliquez)



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



Décrivez l'activité choisie en expliquant notamment :

- *Les actions/tâches engagées et les objectifs poursuivis*
- *Les interlocuteurs concernés (collègues, hiérarchie, clients, usagers, partenaires, bénévoles)*
- *Le type de responsabilité exercée*
- *Autres...*

Description



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



Analysez l'activité choisie en développant notamment :

- *Votre engagement personnel dans l'activité, les actions et tâches effectuées*
- *Les moyens mis à votre disposition*
- *Les méthodes mises en œuvre*
- *Les difficultés rencontrées et les remédiations apportées*
- *Autres...*

Analyse



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DESCRIPTION ET ANALYSE

Fiche n° 8

Fonction :

Activité :

Présentation de l'entreprise ou de l'organisme dans lequel vous avez exercé cette activité

Nom et statut de l'entreprise

Adresse

Activité principale

Nombre de salariés

Pour une association, précisez :

Objet

Secteur d'activités

Nombre d'adhérents

Nombre de bénévoles dans les instances dirigeantes

Nombre total de bénévoles

Le type de public concerné par les activités de l'association

Le niveau d'intervention de l'association (local, départemental, régional, national, international – expliquez)



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



Décrivez l'activité choisie en expliquant notamment :

- Les actions/tâches engagées et les objectifs poursuivis
- Les interlocuteurs concernés (collègues, hiérarchie, clients, usagers, partenaires, bénévoles)
- Le type de responsabilité exercée
- Autres...

Description



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



Analysez l'activité choisie en développant notamment :

- *Votre engagement personnel dans l'activité, les actions et tâches effectuées*
- *Les moyens mis à votre disposition*
- *Les méthodes mises en œuvre*
- *Les difficultés rencontrées et les remédiations apportées*
- *Autres...*

Analyse



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



L'ENTRETIEN

RAPPELS SUR L'ENTRETIEN

- L'entretien est obligatoire et vous serez convoqué.
- L'entretien a une durée maximum de 30 minutes ;
- L'entretien est conduit par les membres de la commission VAE ayant évalué votre dossier ;
- L'entretien doit permettre de compléter des points du dossier dont la formulation ne serait pas jugée assez précise pour traduire la mise en œuvre des compétences visées. Il n'a pas pour objet de vérifier les connaissances théoriques du candidat mais essentiellement des savoirs « expérientiels » ;
- Aucun élément d'évaluation ne vous sera communiqué à l'issue de l'entretien. Les résultats vous seront transmis après la délibération finale du jury final ;
- Une épreuve complémentaire pourra être organisée. Il s'agit d'une mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée. Elle doit permettre de vérifier les actions décrites et analyser les éléments manquants de précision ;



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE





VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) (nom et prénom du candidat) :

Certifie sur l'honneur l'exactitude de toutes les informations figurant dans le présent dossier et déclare ne pas déposer pour cette année civile :

- Une autre demande pour le même diplôme dans un autre Institut Régional de Formation du Football ou l'IFF.

Fait à :

Le :

Signature du candidat :

La LIGUE ou la FFF se réserve la possibilité de vérifier l'exactitude de vos déclarations. En cas de fausses déclarations, l'obtention du diplôme vous sera refusée, et l'administration sera tenue de déposer plainte contre vous.

La loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations :

« Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de même à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques.

Le faux et l'usage sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 450 000 d'euros d'amende » (code pénal, art. 441-1).

« Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.

Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu ». (Code pénal, art. 441-6).

VOUS VENEZ DE TERMINER DE REMPLIR LA PARTIE 2 DE VOTRE DOSSIER DE DEMANDE

- Faites deux copies du dossier et envoyez les deux exemplaires à l'IFF ou l'Institut Régional de Formation du Football, en respectant le délai d'envoi qui vous a été communiqué

**Vous recevrez une convocation mentionnant le jour, l'heure et le lieu de l'entretien.
Vous recevrez une notification écrite de la décision du jury, le cas échéant, le diplôme demandé.**



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



ANNEXE 1 : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES DU BMF¹

Unité capitalisable 1 : Être capable de mettre en œuvre une séance d'animation en football pour des enfants d'U8 (moins de 8 ans) à U11 (moins de 11 ans), en sécurité	
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
Mise en application des projets d'encadrement dans le cadre de la pratique du football pour des enfants de 7 à 11 ans (Catégories U8 à U11), en sécurité	<ul style="list-style-type: none">- Encadrer en sécurité les collectifs dans le cadre de l'animation en football (école de football) pour des enfants de 7 à 11 ans- Evaluer les attentes des licenciés U8 à U11- Coordonner son action avec l'action des autres intervenants et acteurs du club et de l'école de football- Mettre en œuvre les progressions pédagogiques en animation- Définir les objectifs des séances pour l'ensemble des catégories du football d'animation- Déterminer les groupes des niveaux et organiser l'animation des séances- Proposer des situations pédagogiques cohérentes- Utiliser les outils d'évaluation proposés ;- Accompagner et gérer les publics lors des plateaux organisés par la FFF, en sécurité.- Inscrire son action dans le projet du club ou de la structure
Définition des règles de sécurité dans le respect des normes fédérales et la réglementation en vigueur	<ul style="list-style-type: none">- Prendre en compte des éléments du projet éducatif et sportif pour organiser les actions au sein de l'école de football<ul style="list-style-type: none">• Définir les règles de la vie collective• Veiller à leur application et leur respect- Communiquer les règles de sécurité auprès des pratiquants et de l'encadrement- Intervenir pour prévenir ou régler tout problème lié à la sécurité- Adapter son action en fonction de l'évolution des règles et normes fédérales- Evaluer les risques potentiels liés à la situation d'encadrement- Prévenir les comportements à risque pour la santé morale, physique et psychique des licenciés et de l'encadrement
Participer aux actions d'arbitrage et à l'enseignement des lois du jeu auprès des licenciés et de l'encadrement de l'école de football en sécurité :	<ul style="list-style-type: none">- Organiser des actions de formation à l'arbitrage- Intervenir lors de ces actions

¹ - Document extrait du Règlement B.M.F n° 15 159 (R.N.C.P) et intitulé « Référentiel d'activités et de certification »
- Le référentiel de certification a été supprimé.
- Le libellé du référentiel d'activités a été complété par la notion « d'action ».



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



	<ul style="list-style-type: none">- Organiser l'arbitrage pour l'ensemble des catégories de l'école de football et participer à son animation- Susciter la vocation à l'arbitrage- Veiller au respect des lois du jeu et des arbitres- Participer aux opérations fédérales en lien avec l'arbitrage- Diriger des rencontres en respectant les lois du jeu et l'esprit du jeu
--	--



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



Unité capitalisable 2 : Être capable de mettre en œuvre une séance de préformation en football pour des jeunes d'U12 (moins de 12 ans) à U15 (moins de 15 ans), en sécurité	
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
Mise en application des projets d'encadrement dans le cadre de la pratique du football pour des enfants de 12 à 14 ans (Catégories U12 à U15), en sécurité	<ul style="list-style-type: none">- Encadrer en sécurité les collectifs dans le cadre de la préformation en football pour des enfants de 12 à 14 ans- Evaluer les attentes des licenciés U12 à U15- Coordonner son action avec l'action des autres intervenants et acteurs du club et de la préformation- Mettre en œuvre les progressions pédagogiques en préformation- Définir les objectifs des séances pour l'ensemble des catégories du football de préformation- Déterminer les groupes des niveaux et organiser l'animation des séances- Proposer des situations pédagogiques cohérentes- Utiliser les outils d'évaluation proposés ;- Accompagner et gérer les publics lors des matchs organisés par la FFF, en sécurité.- Inscrire son action dans le projet du club ou de la structure
Définition des règles de sécurité dans le respect des normes fédérales et la réglementation en vigueur	<ul style="list-style-type: none">- Prendre en compte des éléments du projet éducatif et sportif pour organiser les actions au sein de la préformation<ul style="list-style-type: none">• Définir les règles de la vie collective• Veiller à leur application et leur respect- Communiquer les règles de sécurité auprès des pratiquants et de l'encadrement- Intervenir pour prévenir ou régler tout problème lié à la sécurité- Adapter son action en fonction de l'évolution des règles et normes fédérales- Evaluer les risques potentiels liés à la situation d'encadrement- Prévenir les comportements à risque pour la santé morale, physique et psychique des licenciés et de l'encadrement
Participation aux actions d'arbitrage et à l'enseignement des lois du jeu auprès des licenciés et de l'encadrement la préformation en sécurité :	<ul style="list-style-type: none">- Organiser des actions de formation à l'arbitrage- Intervenir lors de ces actions- Organiser l'arbitrage pour l'ensemble des catégories de la préformation et participer à son animation- Susciter la vocation à l'arbitrage- Veiller au respect des lois du jeu et des arbitres- Participer aux opérations fédérales en lien avec l'arbitrage- Diriger des rencontres en respectant les lois du jeu et l'esprit du jeu



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



Unité capitalisable 3 : Être capable de mettre en œuvre une séance d'entraînement en football pour des jeunes de U16 (moins de 16 ans) aux seniors (+18 ans), en sécurité	
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
Mise en application des projets d'encadrement dans le cadre de la pratique du football pour des enfants de 15 ans à seniors (Catégories U18 à Seniors), en sécurité	<ul style="list-style-type: none">- Encadrer en sécurité les collectifs dans le cadre de l'entraînement en football pour des enfants des adolescents et des adultes- Evaluer les attentes des licenciés U16 à Seniors- Coordonner son action avec l'action des autres intervenants et acteurs du club dans ces différentes catégories- Mettre en œuvre les progressions pédagogiques d'entraînement- Définir les objectifs des séances pour l'ensemble des catégories du concernées- Déterminer les groupes des niveaux et organiser l'animation des séances- Proposer des situations pédagogiques cohérentes- Utiliser les outils d'évaluation proposés ;- Accompagner et gérer les publics lors des matchs organisés par la FFF, en sécurité.- Inscrire son action dans le projet du club ou de la structure
Définition des règles de sécurité dans le respect des normes fédérales et la réglementation en vigueur	<ul style="list-style-type: none">- Prendre en compte des éléments du projet éducatif et sportif pour organiser les actions au sein de la préformation<ul style="list-style-type: none">• Définir les règles de la vie collective• Veiller à leur application et leur respect- Communiquer les règles de sécurité auprès des pratiquants et de l'encadrement- Intervenir pour prévenir ou régler tout problème lié à la sécurité- Adapter son action en fonction de l'évolution des règles et normes fédérales- Evaluer les risques potentiels liés à la situation d'encadrement- Prévenir les comportements à risque pour la santé morale, physique et psychique des licenciés et de l'encadrement
Participation aux actions d'arbitrage et à l'enseignement des lois du jeu auprès des licenciés et de l'encadrement U16 à Séniors en sécurité :	<ul style="list-style-type: none">- Organiser des actions de formation à l'arbitrage- Intervenir lors de ces actions- Organiser l'arbitrage pour l'ensemble des catégories de la préformation et participer à son animation- Susciter la vocation à l'arbitrage- Veiller au respect des lois du jeu et des arbitres- Participer aux opérations fédérales en lien avec l'arbitrage- Diriger des rencontres en respectant les lois du jeu et l'esprit du jeu



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



Unité capitalisable 4 : Être capable de contribuer au projet associatif d'un club ou d'une structure de football, en sécurité	
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
Gestion des différentes actions en lien avec le projet du club ou de la structure	<ul style="list-style-type: none">- Contribuer à la mise en œuvre du projet associatif, éducatif et sportif du club- Participer au projet du club ou de la structure et à la gestion de l'activité- Identifier les rôles, statuts et fonctions de chacun- Assurer la coordination des intervenants du club ou de la structure- Identifier les différentes structures partenaires et leurs responsabilités- Mobiliser les connaissances réglementaires administratives et juridiques encadrant la pratique de l'activité football- S'intégrer à une équipe de travail- Participer à des réunions internes et externes- Contribuer à la programmation des activités- Gérer le matériel et l'utilisation des équipements- Articuler son activité à la vie de son club ou de sa structure.- Présenter le bilan de ses activités



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



ANNEXE 2 : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES DU BEF²

Unité capitalisable 1 : Être capable de mettre en œuvre le projet sportif dans un club ou une structure de football au minimum de niveau régional (U15 à Seniors)	
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
Participation au projet éducatif du club ou de la structure	<ul style="list-style-type: none">- Participer à la mise en place du projet éducatif du club ou de la structure<ul style="list-style-type: none">• Inscrire ses activités dans le cadre du projet club ou de la structure• Participer au diagnostic du club ou de la structure, et de son environnement• Animer des réunions d'informations au sein du club ou de la structure• Garantir les valeurs portées par la pratique sportive et le football• Animer des actions éducatives• Participer à la lutte contre la violence et contre toutes formes de discriminations• Participer à la prévention contre le dopage et les conduites addictives et à risque• Veiller au respect du projet éducatif• Concourir à la mise en œuvre du projet du club ou de la structure
Conception du projet sportif	<ul style="list-style-type: none">- Concevoir le projet sportif du club ou de la structure :<ul style="list-style-type: none">• Concevoir les différentes procédures d'inventaires et de diagnostic• Analyser les singularités des différentes pratiques et des différentes équipes• Formaliser les buts et objectifs du projet sportif• Choisir les différents outils d'évaluation du projet• Concevoir un dispositif d'informations régulatrices• Communiquer sur l'évolution du projet sportif auprès des différents acteurs du club ou de la structure• Positionner le projet dans son environnement• Ordonner un plan d'actions
Pilotage du projet de formation	<ul style="list-style-type: none">- Piloter un projet de formation :<ul style="list-style-type: none">• Ordonner l'action pédagogique de l'équipe technique• Faire un état des lieux quant à la formation des éducateurs et d'autres acteurs de l'association sportive ou de la structure• Engager une stratégie de formation continue• Présenter les formations fédérales

² - Document extrait du Règlement B.E.F n° 15240 (R.N.C.P) et intitulé « Référentiel d'activités et de certification »
- Le référentiel de certification a été supprimé.
- Le libellé du référentiel d'activités a été complété par la notion « d'action ».



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



	<ul style="list-style-type: none">• S'engager dans des formations de tutorat• Aider à la construction des plans de formation des différents acteurs du club ou de la structure• Organiser la formation continue des éducateurs de l'association sportive ou de la structure <p>Gérer sa propre formation continue</p>
--	---



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



Unité capitalisable 2 : Être capable d'entraîner, en sécurité, une équipe au minimum de niveau régional (U15 à Seniors)	
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
Conception de plans d'entraînement	<ul style="list-style-type: none">- Concevoir des plans d'entraînement respectant l'intégrité physique et morale des joueurs• Structurer un plan pluriannuel d'entraînement• Déterminer un plan annuel d'entraînement et les cycles de développement et de récupération correspondants• Organiser des programmes en fonction :<ul style="list-style-type: none">. Des différentes catégories d'âge. Des différents niveaux de jeu. Des particularités de l'environnement• Convenir des buts et objectifs alloués aux différents cycles de développement• Construire les cycles d'entraînement en harmonie avec les objectifs pédagogiques• Choisir les différents outils évaluant l'efficacité des programmes d'entraînement• Envisager un dispositif d'informations-retours• Régulatrices
Préparation des actions d'entraînement	<ul style="list-style-type: none">- Préparer les actions d'entraînement :<ul style="list-style-type: none">• Opérationnaliser les principes d'entraînement• Agencer le planning des entraînements• Prévoir les besoins en termes de matériel pédagogique• Définir les charges d'entraînement en respectant l'intégrité physique et morale des joueurs• Envisager les différentes approches pédagogiques• Choisir les différents critères attestant de l'efficacité des procédés d'entraînement• Préparer sa séance en se référant aux programmes et aux régulations adaptatives apportées
Direction, en sécurité, des séances d'entraînement	<ul style="list-style-type: none">- Diriger, en sécurité, les séances d'entraînement<ul style="list-style-type: none">• Veiller aux conditions de sécurité nécessaires au bon déroulement de l'entraînement.• Encadrer, en sécurité, des séances d'entraînement harmonisées avec les cycles et objectifs d'apprentissage et de résultat• Organiser son action pédagogique au niveau de la séance• Aménager des espaces pédagogiques appropriés• Créer un environnement induisant une réponse motrice efficace• Organiser des groupes pédagogiques• Discriminer les situations d'apprentissage les plus adéquates• Opter pour les méthodes pédagogiques les plus pertinentes



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



Evaluation de l'impact des actions d'entraînement	<ul style="list-style-type: none">• Veiller à la progressivité des objectifs d'apprentissage• Intervenir avec pertinence pendant l'acte d'enseignement• Identifier avec précision les difficultés du joueur• Proposer des solutions judicieuses• Jouer des rétroactions avec à propos• S'adapter aux évolutions des apprentissages• Improviser face aux aléas du contexte <p>- Evaluer l'impact des actions d'entraînement :</p> <ul style="list-style-type: none">• Aider les joueurs dans la gestion de la réussite et de l'échec• Présenter des bilans pédagogiques aux joueurs• Formaliser des bilans de compétence des joueurs• Etablir régulièrement des rapports d'activité-
--	---



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



Unité capitalisable 3 : Être capable de diriger, en sécurité, une équipe au minimum de niveau régional (U15 à Seniors)	
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
Conception d'un projet de jeu	- Concevoir un projet de jeu : <ul style="list-style-type: none"> • Déterminer une philosophie de compétition, respectant l'intégrité physique et morale des joueurs, adaptée à chaque catégorie et partagée par les différents acteurs du club ou de la structure • Maîtriser les systèmes de jeu essentiels, leurs animations • Adapter les systèmes de jeu aux caractéristiques des joueurs et de l'équipe • Organiser la mise en place des équipes sur le plan collectif
Organisation d'un système de compétition	- Il organise le système de compétition : <ul style="list-style-type: none"> • Ordonner un système de jeu et son organisation • Définir les buts et résultats fixés • Procéder aux choix tactiques et stratégiques • Construire des outils d'observation et d'analyse du match
Gestion du déroulement du match	- Il gère, en sécurité, le déroulement du match <ul style="list-style-type: none"> • Veiller aux conditions de sécurité nécessaires au bon déroulement de la compétition • Préparer les joueurs à la compétition • Conseiller les joueurs dans l'approche de la compétition • Animer des réunions de préparation de match • Diriger les joueurs et l'équipe pendant la rencontre en ayant une communication non violente • Apporter les adaptations opportunes imposées par l'évolution du match • Maîtriser ses comportements et sa communication • Concourir au bon déroulement de la compétition
Maîtriser l'après match	- Maîtriser l'après-match. <ul style="list-style-type: none"> • Réguler les comportements d'après match • Réaliser des bilans de match et de la compétition sur le plan individuel et collectif • Formaliser des bilans par cycle et en fin de saison • Se projeter dans la future saison.



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



ANNEXE 3 : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES DU BEFF³

UC 1 : Diriger un projet de formation dans une structure de haut niveau de football	
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
1-1 Conception d'un projet de formation pour des jeunes dans une structure de haut-niveau de football	1-1 <ul style="list-style-type: none">- Elaborer et rédiger un projet de formation pour des jeunes pratiquant le football dans une structure de haut niveau de football, afin d'appliquer une démarche progressive visant à l'évolution du jeune.- Se référer à une démarche d'ingénierie de projet, afin d'assurer une démarche méthodologique de travail.- Analyser les différents éléments composant le système de formation et leurs interactions entre eux et avec l'environnement, ainsi que les facteurs de performance, en vue de les prendre en compte de manière systémique.- Inscrire le projet de formation du jeune dans la politique sportive d'une structure de haut niveau de football, pour le légitimer et le faire valider par les instances du club.- Déterminer la stratégie du plan d'action relatif au projet de formation, afin de permettre au joueur de progresser à titre individuel et collectif en proposant des situations variées et adaptées et afin de favoriser les priorités stratégiques dans les objectifs visés.- Elaborer un budget et des dossiers de financement en vue de réaliser le suivi financier précis de la structure de jeunes de haut-niveau.
1-2 Pilotage et Mise en œuvre d'un projet de formation pour des jeunes dans une structure de haut-niveau de football	1-2 <ul style="list-style-type: none">- Appliquer le cahier des charges relatif au fonctionnement d'une structure de haut niveau de football, pour répondre aux préconisations ministérielles et fédérales en la matière.- Gérer le cadre juridique, financier et réglementaire d'une structure de haut niveau de football, en vue de respecter la réglementation nationale et internationale en vigueur et le budget alloué au projet de formation.- Organiser la formation dans une structure de haut niveau de football, en vue de fixer le cadre méthodologique de travail (diagnostic, objectifs, plan d'actions, moyens, évaluation) et de gérer les activités et des missions proposées aux entraîneurs.- Inscrire ses activités et celles de ses équipes d'intervenants dans une logique de formation d'une structure de haut niveau de football, pour favoriser le rapprochement entre les différents intervenants en perspective d'une grande efficacité dans le travail.- Entretenir des relations avec les responsables de la structure de haut niveau de football, afin de les renseigner sur les étapes d'évolution du projet de formation et sur les progrès des jeunes joueurs.

³ - Document extrait du Règlement B.E.F.F n° 15266 (R.N.C.P) et intitulé « Référentiel d'activités et de certification »

- Le référentiel de certification a été supprimé.

- Le libellé du référentiel d'activités a été complété par la notion « d'action ».



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



<p>1-3 Organisation des différentes activités d'un centre de formation ou d'un pôle espoirs ou d'un pôle national pour différents publics (jeunes joueurs, entraîneurs, personnel encadrant...en football</p>	<p>- Promouvoir la politique de formation « jeunes » de la structure de haut niveau de football, pour valoriser le travail réalisé et le présenter à d'autres structures (clubs ou structures fédérales) dans un but de modélisation les bonnes pratiques.</p> <p>1-3</p> <ul style="list-style-type: none">- Organiser les conditions d'entraînement nécessaires à la formation du jeune joueur et s'assurer de la qualité et du maintien des conditions d'entraînement et du suivi de leurs entretiens, afin de respecter les conditions règlementaires et matérielles de sécurité liées à l'activité football.- Coordonner la gestion de l'effectif des différents publics « jeunes » dans une structure de haut niveau de football, afin d'organiser des séances par groupe de niveau.- Organiser l'enseignement scolaire et le suivi des études, en harmonie avec les exigences de l'entraînement de haut niveau du jeune joueur, dans le but de permettre la mise en place effective du double projet sportif et scolaire.- Organiser les structures assurant une assistance médico-sportive ainsi qu'un accompagnement social personnalisé, afin de répondre aux besoins du jeune en formation (blessures, prévention, lien social...).- S'accorder et organiser pour les acteurs de la structure des temps de récupération, de relaxation, afin de conserver une bonne santé physique et mentale pour répondre aux différentes tâches quotidiennes.- Faire appel à des spécialistes de bien-être (techniques corporelles, techniques respiratoires...) en vue de savoir reconnaître et contrôler ses émotions et son stress, dans le but de mieux se connaître et de gérer, le cas échéant, des situations de tensions, crises ou conflits.
<p>1-4 Régulation du projet de formation des jeunes en formation dans une structure de haut-niveau de football</p>	<p>1-4</p> <ul style="list-style-type: none">- Construire des outils d'analyse du système de formation en symbiose avec le cahier des charges et permettant d'amender le projet lors de son évolution, afin de pouvoir évaluer le travail réalisé.- Veiller à l'adéquation entre les finalités et objectifs du projet en formation et les capacités et objectifs dans une structure de haut niveau de football, pour proposer des ajustements dans le temps du parcours de formation du jeune.- Analyser l'ensemble des aspects de la formation du jeune, liés à ceux du joueur professionnel, pour établir des objectifs individualisés de travail pour le jeune.
<p>1-5 Communication du projet de formation aux différents acteurs au sein de la structure de formation</p>	<p>1-5</p> <ul style="list-style-type: none">- Formaliser le projet de formation à travers des documents, dont l'objectif est de créer une unité et une clarté de fonctionnement en interne afin d'être congruent et compris de tous.- Communiquer autour du projet de formation en interne et en externe, en utilisant divers supports, écrits, technologiques actuels ou médias, en vue de valoriser la performance du projet de développement de la formation des jeunes.
<p>1-6 Définition d'une politique de recrutement de jeunes joueurs au sein de la structure de formation</p>	<p>1-6</p> <ul style="list-style-type: none">- Définir une politique et des protocoles adaptés de recrutement des jeunes, en vue de répondre aux besoins identifiés par les responsables du club et d'identifier les profils des joueurs à recruter, en lien avec la philosophie de jeu développée par le club.- Organiser les activités d'une cellule de recrutement, en favorisant la collaboration entre toutes les parties prenantes au sein du club.



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



UC 2 : Piloter, en sécurité, un système d'entraînement visant à la formation d'un joueur de football	
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
2-1 Organisation, en sécurité, d'un système d'entraînement propre à la formation d'un jeune joueur dans une structure de haut-niveau de football	2-1 <ul style="list-style-type: none">- S'approprier les logiques internes de la discipline football, dans le but de pouvoir prendre en compte et enseigner les éléments du jeu en football.- Organiser, en sécurité, un système d'entraînement répondant aux exigences de qualité de la formation d'un joueur dans une structure de haut niveau de football, en veillant au respect de l'intégrité physique des joueurs lors des situations d'entraînement.- Adapter l'entraînement aux différents publics concernés par la formation de haut niveau, afin d'organiser le travail en groupe de niveau ou le travail individualisé, en gérant les potentialités et capacités des jeunes et en adaptant ses propositions de travail au niveau des joueurs.
2-2-Programmation des cycles d'entraînement visant le développement des capacités du jeune	2-2 <ul style="list-style-type: none">- Formaliser la planification d'un cursus de développement du jeune joueur, qui permettra de structurer les séances d'entraînement successives en prenant en compte les caractéristiques du joueur.- Construire des programmes et des séances d'entraînement visant au développement des différentes capacités du jeune joueur (athlétiques, technicotactiques, mentales, morales), afin de réaliser un travail dans le temps de formation du jeune qui tient compte de ses caractéristiques et de ses évolutions.
2-3 Organisation d'une méthodologie d'entraînement propre à la formation d'un joueur de football, dans une structure de jeunes de haut-niveau de football	2-3 <ul style="list-style-type: none">- Appliquer les différentes méthodes et procédés d'entraînement spécifiques à la formation du haut niveau des jeunes joueurs en vue de leur proposer des situations d'entraînement variées et évolutives.- S'informer et appliquer les nouvelles connaissances relatives aux méthodologies de l'entraînement, à la pédagogie, afin de maintenir son expertise et son efficacité dans l'animation des séances d'entraînement.- Déterminer des buts et objectifs d'apprentissage par rapport aux buts et objectifs de performance, afin de mesurer les écarts existants et de fixer les objectifs au jeune joueur.
2-4-Adaptation d'une pédagogie spécifique à l'entraînement du jeune joueur dans une structure de jeunes de haut-niveau de football	2-4 <ul style="list-style-type: none">- Optimiser les contenus didactiques des séances d'entraînement d'un jeune en formation, en analysant au travers d'outils de captation vidéos (sportscodes) en vue de proposer des séances cohérentes et adaptées au public visé.- Animer, en sécurité, « tout type » de séance d'entraînement de jeunes de haut-niveau, en vue de favoriser l'apprentissage pour les différents âges.- Optimiser la compréhension de sa pratique en tant qu'éducateur-formateur à partir d'une analyse adaptée (vidéo : sportscodes, analyse réflexive, instruction au sosie...), en vue de conserver une cohérence ou d'améliorer sa posture et ses contenus d'enseignement
2-5 Préparation des jeunes aux futures compétitions de haut niveau et suivi de	2-5 <ul style="list-style-type: none">- Coacher, en sécurité, des équipes de jeunes en compétition en harmonie avec une philosophie de formation, pour assurer et encadrer la pratique compétitive.



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



l'évolution du jeune joueur en formation dans une structure de jeunes de haut-niveau de football

2-6 Etablissement des bilans prospectifs d'un jeune joueur en formation dans une structure de jeunes de haut-niveau de football

- Préparer des jeunes joueurs aux futures compétitions de haut niveau, en vue de les aguerrir à la pratique du haut-niveau par une participation à des matchs de compétition élevés.
 - Proposer un même système de jeu pour l'ensemble des équipes de jeunes du club, afin de développer une véritable philosophie « club ».
- 2-6
- Formaliser avec les jeunes des objectifs de progression et utiliser les outils vidéos (sportscodes, Instat...) afin de favoriser l'analyse individuelle et collective des entraînements et compétitions des jeunes dans une structure de haut niveau de football, en vue d'ajuster les objectifs d'apprentissage fixés initialement.
 - Organiser et assurer un suivi avec bilan de l'éducation psychologique, de la préparation mentale en harmonie avec l'âge biologique du jeune ainsi qu'avec les contenus et objectifs de l'entraînement, pour permettre la prise en compte de la connaissance de lui-même dans la gestion de ses émotions.
 - Définir et mettre en œuvre des protocoles d'évaluation des potentialités, des résultats et des progressions, afin de proposer un système global d'évaluation en interne à la structure ajusté aux différentes catégories d'âge, ainsi qu'un système d'évaluation individuel du jeune joueur.
 - Introduire des indicateurs de réussite et des objectifs dans le système d'entraînement, en fixant des objectifs collectifs et individuels d'apprentissage et en les quantifiant lors des séances d'entraînement dans le but d'augmenter la motivation du groupe et du joueur et de le faire progresser.
 - Formaliser des bilans sportifs, scolaires, éducatifs et des entretiens individuels avec le jeune, afin de faire un point régulier avec lui sur ses étapes d'apprentissage et de lui fixer de nouveaux objectifs atteignables.
 - Evaluer les résultats et en assumer les conséquences, en vue de faire progresser le jeune et de définir son orientation sportive.
 - Veiller à la qualité de la surveillance médico-sportive, dans le but de respecter l'intégrité physique et mentale du joueur, et en particulier des joueurs mineurs.
 - Veiller à la santé, la récupération, l'hygiène de vie et à l'intégrité physique du joueur en étant attentif à la qualité de la surveillance médicale pour prendre soin de sa récupération et pour lui permettre d'acquérir et d'appréhender la connaissance de son corps.
 - Informer les dirigeants des résultats, en leur communiquant les bilans individuels de chaque joueur dans le but de leur apporter tous les éléments favorisant leur prise de décision sur la signature de contrat.
 - Formaliser des document synthèse qui permettront de communiquer au sujet du jeune et de ses résultats, avec la structure familiale et avec la structure scolaire, afin de réaliser des bilans d'étape, de fixer des axes d'amélioration ou d'orientation future.
 -



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



UC 3 : Gérer les relations humaines	
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
3-1 Management d'une équipe d'encadrement (entraîneurs et personnel encadrant) dans une structure de jeunes de haut-niveau,	3-1 <ul style="list-style-type: none">- Manager et diriger une équipe d'encadrement de formation des jeunes dans une structure de haut niveau de football, afin d'assurer une bonne coordination du travail au quotidien en leur proposant des réunions régulières (préparation hebdomadaire, plannings, harmonisation du travail, objectifs visés, bilans...), en déléguant certaines responsabilités et en instaurant un climat de confiance et de recherche du plaisir.- Développer, au sein d'une structure de formation de jeunes, un « management participatif », et une qualité d'écoute en vue de conduire un travail collaboratif.- Réaliser des analyses réflexives individuelles et collectives afin de questionner son système de performance.
3-2 Adaptation de sa communication aux différents acteurs d'une structure de haut niveau de football,	3-2 <ul style="list-style-type: none">- Définir une stratégie de communication en direction des différents publics en interne en utilisant les outils de communication (internet, vidéo ...), dans le but de promouvoir, d'informer, d'harmoniser, et de favoriser une ambiance positive, motivante et conviviale au sein de la structure.- Définir et conduire des actions de relations publiques, en établissant des relations de partenariat avec des acteurs publics ou privés de proximité, dans le but de promouvoir la structure et d'assurer la continuité de son développement.- Définir des chartes éthiques avec les jeunes sur le devoir de qualité des relations humaines avec le personnel des différents services, dans le but de développer et entretenir la notion de respect et de valeurs citoyennes envers tous les acteurs de la structure.- Ajuster ses comportements face aux aspirations excessives de l'environnement, afin de maintenir et envoyer une image équilibrée de sa posture de management.- S'entretenir régulièrement avec l'entourage éducatif du jeune, pour échanger sur l'équilibre du jeune (comportement, évolution, problèmes rencontrés...).- Gérer et entretenir les relations de la structure de haut niveau de football, avec les associations dont sont issues les jeunes recrues, afin de participer à des actions de promotion et dans le but de témoigner la reconnaissance de la structure de haut-niveau vis-à-vis des clubs d'origine.
3-3 Accompagnement d'un jeune en formation dans la réalisation de son projet de vie, et de son projet sportif et scolaire	3-3 <ul style="list-style-type: none">- Proposer une politique de formation des jeunes en harmonie avec les finalités éducatives et les principes de précaution éducatifs dans une structure de haut niveau de football, pour encourager l'esprit sportif, associatif et citoyen.- S'investir et assister le jeune dans la construction d'un projet individuel de formation (évolutions sportives, scolaires, sociales, comportementales, avec comme objectif, de lui ajuster un parcours « personnalisé et sur-mesure » tenant compte de son potentiel pour lui garantir toutes les chances de réussir son triple projet scolaire, sportif et personnel.- Inciter le jeune à découvrir de nouveaux centres d'intérêt multiculturels, en vue de lui permettre de s'intéresser à d'autres pratiques sportives ou culturelles.



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



3-4 Promotion et organisation des actions de formation professionnelle continue visant à l'amélioration des compétences des acteurs de la structure

- Contribuer à l'enseignement des qualités et des valeurs morales, et être intransigeant face au devoir d'éthique du jeune et des éducateurs-formateurs, en vue de contribuer à faire du jeune, un citoyen autonome, équilibré dans son mode de réflexion et exemplaire.
 - Manager les activités du psychologue sportif, du préparateur mental, des intervenants extérieurs, dans le but de leur attribuer des créneaux dans l'emploi du temps hebdomadaires afin d'assurer le suivi régulier du jeune
 - Inciter le jeune à suivre un accompagnement personnel (coaching) et sécurisé visant à développer une meilleure connaissance de lui-même, en vue d'accroître une meilleure estime de soi et la confiance nécessaire pour sa réussite et de répondre aux questions posées dans les différentes étapes de l'adolescence.
 - Préparer les joueurs à faire face aux différents environnements (parents, agents de joueurs, médias...), en vue de les préparer à gérer au mieux les événements, les tentatives de corruption et leur communication pendant leur carrière sportive.
 - Narrer aux jeunes en formation l'identité de son club formateur, en vue de lui définir les règles du vivre ensemble et du règlement intérieur dans le but d'entretenir des relations saines et épanouissantes pour tous.
 - Informer les jeunes sur les dangers des conduites addictives (dopage, drogue...), afin de prévenir tout manquement à la protection de leur santé, en particulier aux mineurs.
 - Mettre en œuvre une stratégie de réinsertion de l'après « période de formation », afin de lui assurer la meilleure orientation possible et de lui apporter des conseils avisés.
- 3-4
- Organiser des actions de formation fédérales à l'intention des jeunes, dans la perspective de leur développement de carrière.
 - Proposer des actions de formation à l'intention des éducateurs/formateurs des jeunes, afin de faire monter tous ces acteurs en compétences dans leur domaine respectif d'activité et dans d'autres domaines de l'entraînement.
 - Participer aux actions de formation professionnelle continue régies par l'association membre de la FIFA, permettant une remise à niveau des connaissances et une élévation des compétences dans certaines spécificités de l'entraînement, du management, de la connaissance de soi...
 - Se former et manipuler des logiciels de montages vidéo (Sportcodes). De débriefing de mises en situation pédagogique terrain, communication, dans le but de maintenir ou de développer ses compétences et de s'enquérir des évolutions.
 - Développer et utiliser les outils de e-learning (Claroline, Glowbl...) et de formation ouverte à distance, afin de pouvoir proposer ou suivre des modules de formation digitalisée à lui-même ou aux acteurs de la structure
 - Sensibiliser à la compréhension des lois du jeu et les faire appliquer dans des séquences d'arbitrage, en vue d'améliorer le niveau d'arbitrage des encadrants, et de favoriser une posture respectueuse du jeune vis-à-vis de l'arbitrage (mise en situation d'arbitrage lors de mini-séquences).
 - S'approprier et analyser les différentes évolutions du football des jeunes au plan national et international, en se documentant et en participant à des réunions, des stages, des formations fédérales inscrites dans le parcours de performance fédérale des jeunes de haut-niveau.



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



ANNEXE 3 : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES DU BEPF⁴

UC1 : Diriger le projet sportif d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale	
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
1.1 Conception du projet sportif d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale	1.1 <ul style="list-style-type: none">- Formaliser et rédiger un projet en s'appuyant sur une démarche systémique visant à développer le secteur sportif- Mettre en relation le projet sportif avec la politique générale du club et/ou de la fédération nationale, afin de garder une cohérence avec les besoins exprimés- Développer une politique de recrutement en adéquation avec les capacités, besoins et objectifs d'un club autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale dans la perspective d'identifier avec pertinence les joueurs à potentiel- Auditer et analyser les différentes caractéristiques du club ou de la sélection nationale et de son environnement afin de justifier le projet sportif- Construire des outils d'analyse de la performance de haut niveau, afin de recueillir des données et informations nécessaires à la prise de décision.- Négocier et fixer les buts et objectifs à atteindre- Elaborer un budget et des dossiers de financement en vue de réaliser un suivi financier précis- Communiquer la maquette du projet aux dirigeants du club ou de sa fédération nationale, afin de faire connaître la stratégie engagée
1.2 Pilotage d'un projet sportif d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale	1.2 <ul style="list-style-type: none">- Animer et mettre en place des structures (ressources humaines, infrastructures) nécessaires au développement du projet sportif et d'une pratique de haut niveau- Formaliser et coordonner la stratégie du plan d'actions relative au projet sportif afin de réaliser un suivi adapté- Examiner et vérifier les différentes évolutions réglementaires et juridiques nationales et internationales (UEFA et FIFA) afin d'envisager d'éventuels ajustements du projet- Contrôler les finalités et valeurs portées par la pratique du football dans un club autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou dans une sélection nationale afin de développer une démarche éthique et responsable

⁴ - Document extrait du Règlement B.E.P.F n° 15268 (R.N.C.P) et intitulé « Référentiel d'activités et de certification »

- Le référentiel de certification a été supprimé.

- Le libellé du référentiel d'activités a été complété par la notion « d'action ».



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



<p>1.3 Régulation du projet sportif d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale</p>	<ul style="list-style-type: none">- Optimiser l'ensemble du cursus de formation des joueurs dans un club autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou dans une sélection nationale afin d'améliorer l'accompagnement du joueur vers le haut niveau- Conseiller les joueurs, dans le cadre du projet sportif, sur la dimension Ethique et Intégrité, afin de prévenir toute forme de discriminations, de violences ou de dérives liés à la pratique compétitive de haut niveau- Mettre en place des actions de sensibilisation et de lutte contre les conduites addictives (dopage) afin de contribuer à la santé du joueur <p>1.3</p> <ul style="list-style-type: none">- Contrôler les procédures et l'avancée du projet en organisant des réunions de régulation- Rechercher et réduire les écarts entre ce qui était objectivé et le degré de réalisation et d'avancement du projet en vue d'élaborer des propositions d'ajustement pertinentes- Evaluer le projet à l'aide de moyens informatiques et d'indicateurs spécifiques afin de rendre compte de l'atteinte des objectifs et en vue de proposer des évolutions crédibles
---	--



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



UC 2 : Piloter le système d'entraînement, en sécurité, de l'équipe première de football dans un club autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale	
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
2.1 Conception et direction d'un système d'entraînement de l'équipe première d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels ou d'une sélection nationale	2.1 <ul style="list-style-type: none">- Analyser tous les aspects de la compétition de haut niveau pour concevoir le système d'entraînement.- Analyser les lois du jeu et leurs applications afin de les prendre en compte dans le système d'entraînement.- Analyser les évolutions du jeu observées dans les compétitions internationales afin de les décliner dans le système d'entraînement.- Définir avec méthode, les objectifs à atteindre et les moyens nécessaires pour y accéder.- Utiliser les connaissances identifiées nécessaires à la conception d'un système d'entraînement efficace pour des joueurs professionnels ou de sélection nationale.- Optimiser la performance de son équipe en s'appuyant sur des logiciels informatiques permettant d'analyser la conception et la gestion de l'entraînement efficace pour des joueurs professionnels ou de sélection nationale.
2.2 Direction de l'entraînement de l'équipe première d'un club autorisé à utiliser des joueurs professionnels ou d'une sélection nationale	2.2 <ul style="list-style-type: none">- Diriger en sécurité l'entraînement de joueurs professionnels ou d'une sélection nationale pour optimiser leurs performances dans le respect de leurs intégrités physiques et morales.- Optimiser les comportements tactico-technique des joueurs professionnels en utilisant la didactique et la pédagogie adaptées à l'entraînement- Coordonner tous les facteurs de performance dans l'entraînement afin d'atteindre une efficacité optimale.- Mettre en relation les indicateurs de l'entraînement et ceux de la compétition (productions et résultats) pour maintenir un niveau optimal de performance.- Gérer la charge mentale et physique des joueurs, pour être garant de leurs intégrités physique et morale, en organisant un suivi méthodique de l'entraînement et de la compétition.- Organiser la mise en place de séances spécifiques pour optimiser la performance de chaque joueur en lien avec la préparation mentale.



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



<p>2.3 Evaluation et adaptation d'un système d'entraînement de l'équipe première d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels ou d'une sélection nationale</p>	<p>2.3</p> <ul style="list-style-type: none">- Communiquer collectivement et individuellement les bilans sportifs pour définir de nouveaux objectifs aux joueurs.- Organiser des échanges d'informations entre tous les acteurs pour optimiser l'évaluation et l'efficacité de l'entraînement et de la performance.- Evaluer et analyser le système d'entraînement par l'utilisation d'outils vidéo (sportscodes), afin d'optimiser les interventions pédagogiques.- Développer des compétences dans les nouvelles technologies (gestion des big data > Sportscodes-Instat) pour analyser de façons plus pertinentes les performances individuelles et collectives.- Rechercher toutes les informations au travers des outils d'analyse (wyscout-Instat) et les évolutions permettant de maintenir un niveau d'expertise élevé d'entraîneur.- Informer l'ensemble de ses collaborateurs des évolutions des différentes dimensions du football haut niveau, par l'organisation ou la participation à des sessions de formations.-
---	--



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



UC 3 : Manager en sécurité, en compétition (coaching), l'équipe première d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale	
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
3.1 Direction d'une équipe première d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels ou une sélection nationale	3.1 <ul style="list-style-type: none">- Sélectionner parmi les systèmes et les animations de jeu, les plus adaptés pour permettre à son équipe d'être compétitive.- Evaluer les forces et faiblesses collectives et individuelles de l'équipe adverse au travers des outils (sportcodes-wyscout-Instat) pour préparer son équipe à être performante.- Encadrer les relations entre les joueurs, pour générer un climat propice à la performance en s'appuyant dans son management, sur des valeurs et règles de vie communes et acceptées de tous.- Gérer la dynamique du groupe (joueurs et staff) pour générer ou maintenir lors des différents temps (entraînement – vie collective – match) une dynamique positive propice à la performance en faisant preuve de justice et d'équité dans ses choix.
3.2 Coaching, en compétition, de l'équipe première d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels ou une sélection nationale	3.2 <ul style="list-style-type: none">- Motiver ses joueurs avant la compétition pour accéder à un haut niveau de performance, par un management respectant l'intégrité physique et morale des joueurs.- Optimiser la cohésion du groupe en identifiant au travers d'outils d'analyse psychologique (NEOPIR) les caractéristiques de ses joueurs (titulaires ou remplaçants) pour répondre efficacement aux exigences du match.- Résoudre, pendant le match, les problèmes de jeu posés par l'équipe adverse, par la mise en application de plans de jeu prédéfinis antérieurement avec ses joueurs.
3.3 Evaluer le rendement de l'équipe première d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels ou d'une sélection nationale	3.3 <ul style="list-style-type: none">- Optimiser les performances de son équipe lors des matchs par l'exploitation d'outils informatiques et vidéos (sportcodes, Instat) favorisant l'analyse et préparer avec efficacité les prochains matchs.
3.4 Optimisation des capacités de performance de l'équipe première d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs	3.4 <ul style="list-style-type: none">- Définir les profils et les caractéristiques des joueurs à recruter pour améliorer les performances de son équipe, en relation avec le projet sportif.



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



professionnels ou d'une sélection nationale	<ul style="list-style-type: none">- Coordonner le fonctionnement de la cellule « observation – recrutement » pour optimiser le recrutement de joueurs.- Analyser au travers d'outils de suivi (wyscout,-Instat) les évolutions et les performances des équipes disputant des compétitions de haut niveau, et celles produites par son équipe afin de déterminer des compétences à optimiser.-
--	---



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



UC4 : Manager un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou une sélection nationale	
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
4.1 Management des joueurs, de l'équipe première et des différents staffs d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou une sélection nationale	4.1 <ul style="list-style-type: none">- Manager les différents sportifs et groupes d'intervenants dans un club autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou dans une sélection nationale en expliquant son style de management, son fonctionnement et son leadership et ce afin de garantir l'unité du groupe- Comprendre la personnalité et la psychologie du joueur professionnel afin d'adapter son style de communication et de management- Réaliser des analyses réflexives collectives et individuelles, afin d'être capable de requestionner son système de performance- Organiser les ressources humaines afin de travailler en collégialité et ainsi déléguer certaines responsabilités- Motiver les joueurs à partager leur projet personnel et à l'insérer dans le projet de l'équipe afin d'optimiser les performances collectives et individuelles (fixation d'objectifs)- Analyser le comportement de ses joueurs pendant la compétition afin de maintenir un climat d'engagement dans la pratique et effectuer des retours constructifs- Gérer l'ambiance d'après-match (joueurs, médias, supporters), en veillant à la dynamique positive du groupe-équipe (entraînement, vie collective, résultats) afin d'instaurer un climat de confiance et de recherche du plaisir
4.2 Maîtrise du stress développé par les compétitions de football autorisant l'utilisation de joueurs professionnels, ou une sélection nationale	4.2 <ul style="list-style-type: none">- Gérer ses émotions et ses comportements face à la pression des résultats afin de rester lucide et pertinent dans son management- Identifier et gérer les éventuelles crises ou conflits afin de maintenir la cohésion de groupe- Evaluer les conséquences des résultats obtenus afin de conserver un haut niveau de motivation et une grande cohérence dans les prises de décision
4.3 Echanges avec les différents acteurs d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou une sélection nationale	4.3 <ul style="list-style-type: none">- Tisser un réseau de relations avec les autres secteurs d'un club autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale en leur proposant des réunions régulières (préparation hebdomadaire, plannings, harmonisation du travail, objectifs visés, bilans...) dans le but de partager la vision du système de performance au sein du club- Faire preuve d'écoute et communiquer avec les dirigeants (projets, résultats, évolutions, perspectives) afin de leur fournir les éléments nécessaires à la compréhension du système de performance
4.4 Gestion de sa communication avec l'environnement et divers médias	4.4 <ul style="list-style-type: none">- Optimiser sa communication verbale et non verbale, en vue d'être congruent et compris de tous- Communiquer en utilisant l'ensemble des médias intervenant dans un club autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou dans une sélection nationale en vue de favoriser la cohérence du message collectif- Participer activement aux activités de communication produites par le club ou sa fédération nationale (TV, internet, forums) afin de promouvoir l'image du club



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



- | | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none">- Construire un réseau de ressources (humaines, technologiques) pour les joueurs et le staff en vue d'optimiser l'accompagnement personnel de chacun <p>Préparer le joueur professionnel à maîtriser certaines techniques d'expression et de communication dans le cadre des relations avec les médias</p> |
|--|--|



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



ADRESSES UTILES

IR2F	COORDONNES	IR2F	ADRESSE
<u>Auvergne Rhône Alpes</u>	350B, avenue Jean Jaurès 69007 LYON 04.72.15.30.76 formations@laurafont.fff.fr	<u>Méditerranée</u>	Europôle de l'Arbois 390 Rue Denis Papin - CS 40461 13592 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3 04.42.90.17.99 lr2f@mediterranee.fff.fr
<u>Bourgogne Franche Comté</u>	1 rue Monge 03.45.42.13.77 aravier@lbfc.fff.fr	<u>Normandie</u>	25 avenue Nelson Mandela CS 95333 14053 Caen Cedex 4 02.76.86.21.03 BRICHARD@normandie.fff.fr
<u>Bretagne</u>	29 rue de la Marebaudière CS 96838 Commune de Montgermont 35768 SAINT GREGOIRE Cedex 02.99.35.44.62 irff@footbretagne.fff.fr	<u>Nouvelle Aquitaine</u>	Centre Technique du Haillan 17 bis rue Joliot Curie CS 60139 33167 ST MEDARD EN JALLES CEDEX 05.45.61.84.50 lr2f@lfna.fff.fr
<u>Centre Val de Loire</u>	CTR - Route de Velles 36000 CHATEAUROUX 02.54.60.24.66 sthibault@centre.fff.fr	<u>Occitanie</u>	1 route de Cépet BP 200 31180 CASTELMAUROU Cedex 05.61.37.67.99 formation@occitanie.fff.fr
<u>Grand Est</u>	LGEF – Etablissement de REIMS 9 bis rue des bons malades CS 20026 – 51716 REIMS Cedex 03.26.79.72.84 rchalenton@fff.fr	<u>Paris Ile de France</u>	5 place de Valois 75001 Paris 01.42.44.43.37 formations@paris-idf.fff.fr
<u>Hauts de France</u>	47 avenue du Pont de Bois CS 20363 59666 VILENEUVE DASQ CEDEX 03.59.08.59.68 mbabeur@lfhf.fff.fr	<u>Pays de la Loire</u>	172 boulevard de Pas Enchantés BP 63507 44235 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE Cedex 02.40.80.70.77 alongepe@lpfl.fff.fr

Coordonnées Institut de Formation du Football – VAE BEFF et BEPF :

IFF – Sandra PRADO - sprado@fff.fr
Centre National du Football - Domaine de Montjoye
78120 Clairefontaine en Yvelines
01.34.84.08.22.